Syndicat Mixte Eyrieux Clair

DES ASSISES DE L'EAU

… au plan de sobriété pour préserver la ressource

De quoi parle-t-on ?

Les assises de l'eau sont une instance de **concertation** des élus locaux et des acteurs de l'eau, au niveau national et local, qui se réunissent afin de trouver des solutions pour une meilleure gestion de la ressource.

C'est ainsi qu'à la rentrée de septembre, le préfet s'est joint au président du département pour organiser "Les assises de l'eau ardéchoises". Faisant suite à l'épisode de **sécheresse** de l'été 2022, la question de la gestion de l'eau prenait tout son sens et était au centre de tous les débats. Pour travailler au plus proche du territoire, le département a été divisé en 3 secteurs : le nord, le centre et le sud.

Des Assises en centre Ardèche

Fin février, les acteurs de l'eau des bassins versants s'étalant du Mialan à l'Escoutay, se sont retrouvés pour échanger et **prioriser les enjeux** à mettre en œuvre afin d'économiser l'eau, la partager, la sécuriser et rendre les rivières du territoire plus résilientes.
Une journée studieuse répartie en 4 ateliers thématiques : agriculture, activités économiques, milieux aquatiques et eau potable/usée/urbanisme/incendie.

Et la suite

Les Assises départementales et les concertations locales, vont se poursuivre...
Sur le territoire du Syndicat, ces échanges devront aboutir à la définition d'actions concrètes. Il conviendra de définir un programme qui anticipera les enjeux à venir en matière de disponibilité de la ressource en contexte de **changement climatique**. Pour ce faire, tous les usagers seront associés : collectivités, tourisme, agriculture, industries, associations, etc.

Le plan de sobriété "eau" du gouvernement

C'est une 50aine de mesures visant la sobriété dans l'usage de la ressource et l'atteinte de 10% d'économie d'eau d'ici 2030. 5 axes d'action :

- accélérer la sobriété
- lutter contre les fuites
- prévenir les pollutions
- mettre en œuvre une tarification adaptée & améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau
- prévenir les épisodes de sécheresse.

La gestion quantitative = un enjeu majeur
pour les particuliers, les collectivités, l'agriculture, l'industrie, les loisirs, le tourisme & les milieux naturels

Avec le changement climatique, il faut se préparer à

- un climat plus chaud et plus sec sur de longues périodes
- une pluviométrie identique mais plus violente (crues plus fortes) et permettant moins la recharge des nappes
- moins d'eau dans les rivières et les nappes
- une baisse de l'enneigement et une disparition progressive des glaciers...

Les gestes éco-citoyens à adopter

Faire la chasse aux fuites

Récupérer l'eau de pluie, réutiliser l'eau de lavage des légumes...

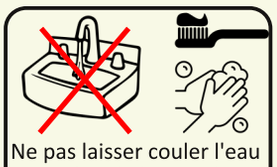
Ne pas laisser couler l'eau pendant le lavage des mains, dents, vaiselle...

Arroser son jardin le soir, le pailler pour limiter l'évaporation

Privilégier la douche, s'équiper de réducteurs de débit, chasses d'eau économiques...

Couvrir sa piscine pour limiter l'évaporation et ne la remplir que si nécessaire

Pour contacter le Syndicat Eyrieux Clair :
1 Place de l'Hôtel de Ville - Mairie - 07 160 Le Cheylard
04.75.29.44.18 - Rendez-vous sur le site internet : **eyrieux-clair.fr**

Suivez-nous sur facebook